



European Network of Ombudspersons for Children

## Déclaration d'ENOC appelant à une action urgente pour protéger les droits des enfants en Ukraine

28 février 2022

Traduction de la version [originale anglaise](#)

Le Réseau européen des médiateurs pour enfants (ENOC) exprime ses plus profondes préoccupations concernant la sécurité et le bien-être des enfants pris au piège dans la guerre dévastatrice menée en Ukraine, tout en réitérant son soutien et sa solidarité au Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien dans son rôle de protection et de promotion des droits humains pour les enfants et les jeunes.

Au cours de ces huit dernières années, le Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien a constamment rappelé que le conflit armé qui sévit dans l'est de l'Ukraine continuait d'avoir un impact sur les droits des enfants. La guerre actuelle, qui touche l'ensemble du territoire ukrainien, ne fera qu'aggraver la situation d'enfants déjà fragilisés. Ce constat a également été repris dans la récente déclaration<sup>1</sup> de la directrice générale de l'UNICEF, Mme Catherine M. Russell :

*« Les huit dernières années de conflit ont laissé des séquelles profondes et durables chez les enfants de part et d'autre de la ligne de confrontation. Aujourd'hui, les enfants en Ukraine ont désespérément besoin de paix. »*

Le Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien a attiré l'attention sur le fait qu'environ 200 000 enfants ont été déplacés à l'intérieur du pays depuis 2014 et que ce nombre augmenterait de manière significative au cours des jours et des mois à venir. Le Commissaire a formulé des recommandations concrètes afin que ces enfants accèdent aux droits que leur confère la CNUDE et puissent en bénéficier<sup>2</sup>.

Les conflits armés constituent une **violation de tous les droits de l'enfant** : le droit à la vie, le droit de vivre dans une famille unie, le droit à la santé et à l'éducation, le droit à la protection contre toutes les formes de violence et d'exploitation y compris les abus sexuels, et le droit de recevoir une aide humanitaire.

Compte tenu de l'urgence de la situation et du fait que certains rapports attestent d'ores et déjà la présence d'enfants parmi les victimes, l'ENOC lance un appel :

- **À la Russie en vue de cesser immédiatement son invasion et de protéger la vie, la sécurité et le bien-être des enfants. Bien que la Russie et l'Ukraine aient toutes deux ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, il est**

<sup>1</sup> <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/declaration-de-catherine-m-russell-directrice-generale-de-lunicef-concernant-les-enfants-en-Ukraine>

<sup>2</sup> Mme Russell a souligné les pertes en vies humaines et les blessures corporelles, et rappelé l'importance de la [Déclaration sur la sécurité des écoles](#), une initiative d'engagement inter-gouvernementale qui vise à protéger les élèves, les professeurs et les établissements d'enseignement durant les conflits armés, ainsi que des [Lignes directrices pour la protection des écoles et universités contre une utilisation militaire pendant un conflit armé](#).



European Network of Ombudspersons for Children

**impossible pour le gouvernement ukrainien de protéger les droits de ses enfants citoyens dans des conditions de guerre ;**

- **À toutes les parties impliquées dans le conflit en vue de s'abstenir de toute action susceptible de mettre en danger la vie, la sécurité et le bien-être des enfants, et de compromettre leurs droits. Les enfants doivent pouvoir continuer à avoir accès aux installations essentielles, et à bénéficier d'une éducation et une enfance sûres ;**
- **À toutes les parties concernées afin de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne rapidement et en toute sécurité aux enfants et aux familles dans le besoin. L'ENOC et les membres individuels de l'ENOC coopéreront avec les organisations internationales concernées afin d'apporter un soutien et une aide humanitaire aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables en Ukraine ;**
- **Les membres voisins de l'ENOC ont déjà exprimé leur volonté d'accueillir des réfugiés ukrainiens, et nous appelons les gouvernements de tous les autres membres de l'ENOC à partager leur responsabilité et à ouvrir leurs frontières aux enfants et familles de réfugiés venant d'Ukraine. Plus que tout, les enfants aspirent à la paix et à la sécurité.**

L'ENOC réaffirme que le Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien doit pouvoir continuer à surveiller la situation, et à signaler et enquêter sur toute violation des droits fondamentaux des enfants pendant le conflit armé, ainsi qu'à rassembler et diffuser des informations pertinentes sur les violations commises envers des enfants en situation de conflit armé.

Le temps est venu pour toutes les institutions et tous les gouvernements européens de prouver collectivement leur dévouement et leur engagement envers la CNUDE, et de faire preuve d'empathie et de volonté de protéger les enfants face à cette situation désespérée.

En tant que médiateurs pour les enfants dans chacun de nos pays, nous nous efforcerons, dans le cadre de nos attributions, de veiller à ce que ces engagements soient respectés par nos gouvernements.

Nous sommes prêts, en tant que réseau, à proposer notre aide et notre expertise de toutes les manières possibles.

≈